

La modernité sarde : une nouveauté toute relative

Andrea Tribess



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/177>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 31 juillet 2000

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Andrea Tribess, « La modernité sarde : une nouveauté toute relative », *Ruralia* [En ligne], 07 | 2000, mis en ligne le 22 janvier 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/177>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

La modernité sarde : une nouveauté toute relative

Andrea Tribess

« Les procédures de logique immédiate (la relation de causalité), de logique substitutive (l'analogie), les conflits, les refus ne facilitent pas la lecture (de la modernité). Les régionalisations sont plus faciles. Mais se contentent d'une apparence : on divise la modernité. On s'interdit alors non pas même de comprendre, mais de se situer »¹.

- 1 Certains auteurs ont entrepris la tâche difficile de définir les particularités de la société contemporaine. L. Boltanski et E. Chiapello² définissent un nouvel esprit du capitalisme, M. Castells³ la société en réseau et l'émergence de sociétés résistantes, M. Ferro⁴ le processus accéléré de la mondialisation — pour n'en citer que quelques-uns. Ces auteurs adoptent une perspective globale. Par ailleurs, certains des microcosmes se positionnent par rapport à ces évolutions générales, s'y conformant ou s'en distinguant, y participant ou s'y opposant. Les sociétés économiquement marginales offrent une meilleure visibilité des affrontements entre processus locaux et processus globaux, dans la mesure où leurs logiques respectives y sont souvent plus contrastées que dans des sociétés économiquement plus centrales. C'est dans cette perspective que nous retracerons brièvement les évolutions sociales et économiques⁵ dans le milieu agricole d'un village sarde — que nous appellerons Araforas, nom fictif — entre 1950 et 1990, en privilégiant les aspects économiques du secteur agricole⁶. Situé dans les collines entre montagne et plaine méridionale de l'île, Araforas compte environ 1 000 habitants ; sa superficie agricole s'étend sur 1 800 hectares.
- 2 La Sardaigne fait partie des régions européennes « en retard de développement »⁷. Sa marginalité économique, tout du moins selon les paramètres d'évaluation retenus par certaines statistiques économiques, est une constante historique. L'étude ici présentée nous permet d'appréhender ce que cette marginalité signifie dans les faits et les représentations, comment elle se reproduit dans le temps et enfin, comment la

population concernée, loin de la subir passivement, en tire profit. Fernand Braudel écrivait à propos des îles méditerranéennes à l'époque de Philippe II : « Mais petites ou grandes, ces îles de toutes provenances, de toutes formes et dimensions, ces îles aux situations si diverses n'en forment pas moins un milieu humain et historique cohérent, dans la mesure où pèsent sur elles les contraintes des îles, ces contraintes qui les placent à la fois très en retard et très en avance, par rapport à l'histoire générale de la mer ; qui les partagent toujours, et avec brutalité, entre ces deux pôles opposés, archaïsme et nouveauté »⁸. Cet énoncé résume assez bien la grande difficulté qu'il y a à définir ce qui, dans les évolutions sardes, peut être considéré comme des changements, et ce qui, au contraire, semble relever d'une continuité. La Sardaigne, parmi d'autres îles ou sociétés en situation périphérique, conjugue relatif isolement et contacts très soutenus et continus avec le reste du monde. Ainsi des termes paradoxaux — renfermement/ouverture, tradition/progrès — se manifestent simultanément.

- 3 Il existait déjà sous l'Ancien Régime des périodes marquées par l'émergence d'une production sarde prisee sur le marché international⁹. Plus récemment, dans les années 1920, la Sardaigne était la région italienne qui exportait le plus de fromages de brebis vers les États-Unis¹⁰. Dans les années 1970-80, les techniciens de l'élevage de brebis de race Lacaune se sont intéressés aux brebis sardes pour tester les possibilités de croisement entre les deux races. Le croisement devait s'avérer difficilement réalisable et n'a pas été mis en œuvre, tout du moins selon les informations officielles¹¹. En 1990, enfin, deux éleveurs de brebis sardes sélectionnées, natifs d'Araforas, ont gagné des prix au salon international de l'agriculture à Paris. On peut se demander comment deux représentants de la périphérie économique ont pu accéder à une telle performance. Ce n'est pas l'histoire des deux personnages (du style « *self-made-men* ») qui nous donnera des éléments de réponse, mais plutôt l'histoire des rapports sociaux au sein de ce village¹².

Les grands changements

- 4 Outre 1990, un autre moment important est à retenir : la réforme agraire italienne dans les années 1950, et les réglementations successives des baux ruraux qui l'ont accompagnée¹³. Cette réforme qui avait pour but explicite de disloquer les *latifundia* répandus dans le sud de l'Italie représente un tournant historique également à Araforas. C'est à partir de ce moment que les notables terriens commencent à quitter le village et que, conformément aux objectifs de la réforme agraire, des paysans sans terre accèdent à la propriété ou à des baux ruraux avantageux leur permettant de constituer des exploitations agricoles à leur compte¹⁴. En même temps, le prix des céréales baissant et l'élevage se trouvant encouragé par différentes directives politiques, tous les paysans s'orientent progressivement vers l'élevage alors que dans les années 1930 les cultivateurs étaient significativement majoritaires et que le village est retenu comme faisant partie des zones sardes à tradition céréalière¹⁵. En Sardaigne, comme dans l'ensemble des pays occidentaux, d'autres changements se font jour en cette même période. Signalons parmi ceux-ci l'industrialisation, la tertiarisation de l'économie, l'urbanisation croissante, l'amplification des vagues migratoires, le rétrécissement de la taille des ménages, la baisse de la natalité, l'amélioration du confort matériel de la vie quotidienne, etc. En ce qui concerne la seule Sardaigne, il faut y ajouter l'éradication de la malaria dans les années 1950¹⁶. La malaria étant, entre autres phénomènes, retenue comme un des symboles de l'arriération sarde, certains parlent de la fin de l'isolement et de la misère :

« la société sarde est entrée en contact avec une société différente et ce contact s'est amplifié, est devenu constant avec le développement des communications, la télévision, le retour des émigrés, l'essor du tourisme. Aussi, comme pour toutes les sociétés fermées, une crise en est-elle résultée qui ne se terminera réellement qu'avec l'intégration de cette société à la société italienne »¹⁷. Ce début d'intégration n'est pourtant pas le premier. En 1900 déjà, un historien remarquait que grâce à la « propriété parfaite » impulsée par diverses législations étatiques du XIX^e siècle « la Sardaigne, émancipée de ses influences médiévales, s'est engagée pour de bon dans la modernité »¹⁸ ; tandis qu'un autre avançait que « jusqu'à la première guerre mondiale la Sardaigne avait vécu dans un contexte détaché du reste de l'histoire nationale »¹⁹ ; un géographe français, quant à lui, découvrait qu'« avec l'énergique mise en œuvre des directives fascistes nous assistons aujourd'hui, véritablement, à la première tentative de conquête profonde de l'île »²⁰. L'énoncé de F. Braudel cité plus haut soulignait bien que ce « début d'intégration » représente en fait une continuité historique.

- 5 Les changements contemporains (sous une forme nouvelle, certes, mais tout de même pas les premiers dans l'histoire sarde), concernent aussi notre village. Certains s'exclament « à Araforas, tout a changé » et ils poursuivent leur discours en énumérant les aspects les plus flagrants de ces changements : les veuves portent de moins en moins de noir, les jeunes suivent la mode citadine, tout le monde a sa voiture, sa cuisine équipée, consomme des produits autrefois considérés comme des produits de luxe, les rituels et diverses formes de respects s'assouplissent, on travaille moins dans les champs, on fait davantage d'études, filles et garçons se déplacent plus librement à l'intérieur et à l'extérieur du village, les agriculteurs cessent d'être dépendants des grands propriétaires, travaillent enfin leur propre terre et commencent même à se permettre quelques vacances au bord de la mer. Pour résumer cette amélioration générale du confort de vie, les anciens estiment qu'aujourd'hui « tous sont des messieurs ».
- 6 Malgré ces nouveaux styles de vie allant dans le sens d'une uniformisation mondiale, certaines continuités historiques non moins frappantes apparaissent dès que l'on approfondit l'analyse des évolutions locales. Pour nous limiter au thème de l'agriculture, signalons qu'une notable terrienne continue à gérer une grande exploitation agricole au sein du village — fait sans doute exceptionnel dans la Sardaigne rurale d'aujourd'hui. Nonobstant la démocratisation de l'accès à la terre, la propriété foncière à Araforas reste répartie selon une modalité bipartite : dans les années 1930-1950 comme dans les années 1990, la moitié environ de la superficie agricole communale est la propriété de quelques grands propriétaires absentéistes, l'autre moitié étant divisée entre une multitude de petits et moyens propriétaires. Partant de ces quelques indices de continuité, nous allons brièvement décrire les rapports sociaux dans le milieu agricole d'Araforas aux deux époques ici retenues.

Le paysage agricole avant la réforme agraire

- 7 Avant la réforme agraire, il y avait à Araforas deux familles de notables terriens, — *massaius mannus* en sarde. Ces *massaius mannus* sont nés et ont eu leur résidence principale en dehors du village, à Cagliari pour la plupart. De ce fait nous les qualifierons de notables absentéistes, ce qui nous permet de les distinguer de la population locale résidant habituellement à Araforas. Exerçant par ailleurs des professions libérales comme vétérinaire ou ingénieur, ces notables géraient des domaines agricoles au sein du village.

Les exploitations produisaient essentiellement des céréales, mais il y avait aussi quelques troupeaux d'ovins. Dès 1920 un notable vétérinaire mit en place un processus de sélection ovine en instaurant un livre généalogique pour chaque animal. Ces familles de notables embauchaient des domestiques, des bouviers, des cultivateurs, des bergers, ainsi qu'un « employé de confiance », sorte de bras droit du patron, chargé de coordonner les différents travaux au sein de l'exploitation. Au-delà de ce personnel directement assimilé à l'exploitation patronale, les *massaius mannus* concluaient divers contrats plus ou moins stables avec les autres villageois qui, de ce fait, devenaient « associés externes » (les *sotzu de foras*) : métayers, colons partiaires ou encore, ouvriers saisonniers.

- 8 Au sein de la population locale non notable, il y avait des cultivateurs ou des bergers, dans une moindre mesure des artisans ou des petits commerçants, tous plus ou moins dépendants des contrats avec des grands propriétaires. Les cultivateurs étaient à cette époque plus nombreux que les bergers. Malgré des conditions de travail bien différentes, quelques affrontements passagers et un accès inégal à la terre, cultivateurs et bergers ne formaient pas des milieux sociaux exclusifs : bien avant la réforme agraire, les deux activités culturelle et pastorale se rencontraient au sein d'un même ménage, et beaucoup d'individus passaient d'une spécialisation agricole à l'autre au cours de leur vie. Le mode d'accès à la terre était un critère bien plus important de la distinction sociale au sein de la population villageoise : les niveaux de vie étaient sensiblement différents selon qu'il s'agissait de petits propriétaires, de métayers privilégiés, de cultivateurs ou de bergers exploitant quelques parcelles louées à une multitude de propriétaires, ou encore d'ouvriers agricoles. Tant et si bien que les villageois parlaient de *benestanti* (« aisés »), pour des habitants exploitant une dizaine d'hectares de terres. Il y avait aussi ce que l'on peut appeler une couche moyenne : moyens propriétaires, commerçants ou personnes exerçant des professions libérales. Cependant, cette couche moyenne s'avère instable sur le territoire villageois : les moyens propriétaires n'accèdent en aucun cas au statut de *massaius mannus* et tendent à émigrer tandis que les gens de profession libérale sont à cette époque, sans exception aucune, originaires d'autres villes ou villages sardes, et restent à Araforas tout au plus le temps de leur carrière professionnelle.
- 9 De prime abord il se dégage ainsi l'image d'un village géré et dirigé par une élite de notables terriens absentéistes et dont la population, modeste, subit son sort selon le bon vouloir de cette élite.

Le paysage agricole en 1990

- 10 En 1990, seule une notable terrienne continue à gérer un domaine agricole à Araforas, tout en tenant par ailleurs un cabinet d'avocat à Milan. L'exploitation se concentre sur l'élevage de bovins de races Charolaise et Limousine. Contrairement à ses parents d'avant la réforme agraire, cette grande propriétaire n'a plus de contrats avec des « associés externes ». Elle a su en revanche fidéliser un employé de confiance (*su fattori*), qui, gère l'élevage en son absence, aidé par ses deux fils aînés. Ces derniers ont bénéficié d'une formation poussée pour assurer, ensemble avec leur père, la gestion de l'élevage bovin modernisé. Voici comment cette grande propriétaire nous raconte cette embauche :
- 11 « Avec mon mari, nous avons embauché trois hommes en même temps, dont deux sont en retraite à l'heure actuelle. [...] Le troisième, celui qui est resté, c'est Mereo, pour les animaux, et nous avons initié une action d'instruction qui était relativement difficile à

faire à cause d'un manque d'alphabétisation de base. Il s'agissait donc de trouver le moyen de transmettre certaines informations. Entre-temps j'avais regardé travailler ces hommes — et Mereo n'était pas encore celui qu'il est aujourd'hui, il était beaucoup plus rudimentaire, il ne savait rien de ces animaux parce qu'il savait beaucoup de choses des animaux en général mais non de ceux-là en particulier. Et lui, comme tous les autres, comme toujours quand il y a des nouveautés, il restait perplexe et méfiant vis-à-vis de cette nouvelle race qu'était la Charolaise blanche. Ce que c'est qu'un croisement industriel, ... toutes ces choses. C'est un homme très intelligent et passionné, mais sans moyens adéquats pour assimiler un autre monde dont il ne connaissait strictement rien. [...] Mereo est une personne qui a instinctivement des qualités tellement en dehors du commun pour la connaissance des animaux, pour la capacité de diagnostiquer des maladies... je crois qu'il n'a pas de pareil. Et nous avons commencé à le promener dans le monde. À plusieurs reprises nous sommes allés en France, nous l'avons abonné à des revues techniques — qu'au départ il avait du mal à lire —, mais quand même, il mettait quelque chose debout. En attendant, ses enfants grandissaient et cela constituait une motivation pour que les enfants aillent plus loin que leur père et qu'ils donnent aussi de l'aide à leur père. Et je dois dire que nous avons été payés abondamment de cet investissement. Que ce soit Luigi ou ses enfants. Il a deux garçons. La personne qui suit une bonne partie de notre exploitation c'est, je le pense et l'espère, le fils aîné qui s'est marié l'an dernier. Et puis, ils font partie de ma famille et moi de la leur. Je l'espère du moins ! » (37/93) Ainsi, cette notable a su reproduire certains rapports du passé en les intégrant dans la nouvelle conjoncture.

- 12 Quant à la soixantaine d'agriculteurs issus de la population locale, tous travaillent à leur compte ²¹, ont au moins quelques hectares de terre en propriété et souvent une partie en location, pratiquent de l'élevage (dix d'entre eux ont un petit élevage de bovins de race locale, les autres d'ovins de race Sarde), et cultivent des fourrages. À l'intérieur de cette homogénéité statutaire et productive, une douzaine d'éleveurs d'ovins se distinguent par des performances meilleures : cultivant davantage de terres, élevant plus de brebis de meilleure qualité et pratiquant la vente de béliers reproducteurs sélectionnés, leurs revenus sont plus consistants que ceux de leurs confrères qui ne bénéficient pas de ces atouts ²². Les deux qui ont gagné un prix à Paris font évidemment partie de ces douze « meilleurs éleveurs ».
- 13 Certains de ces « meilleurs éleveurs » sont issus de familles relativement aisées, d'autres de familles très modestes. Plus généralement on constate que dans toutes les généalogies ascendantes établies à partir des soixante exploitants en place en 1990, des cycles de fortune alternent avec des cycles de pauvreté : sur deux générations, il n'y a que très peu de familles particulièrement privilégiées ou, au contraire, particulièrement désavantagées. Ces fluctuations patrimoniales apparaissent également au XIX^e siècle, si ce n'est bien avant, et ne sont donc pas attribuables aux seuls effets de la réforme agraire. Le système d'héritage sarde traditionnellement égalitaire (sexes et rangs de naissance confondus), ainsi que la coutume de constituer un foyer financièrement et physiquement autonome au moment du mariage constituent la base culturelle de cette mobilité des fortunes. Toutefois, d'autres éléments sont nécessaires pour éclairer comment la mobilité socio-économique réitérée se réalise effectivement ou, plutôt, comment il se fait qu'aucune famille moyennement aisée ne se perpétue en tant que telle sur le territoire villageois.

La sélection sociale : marginaliser les privilégiés

- 14 Bien qu'élevant des vaches, la grande propriétaire représente une concurrente redoutable sur le marché foncier. Cela exaspère certains des exploitants locaux : « Et comment elle nous fait peur ! Celle-là a plein de sous, elle achète toujours plus de terres alors qu'elle n'en a même pas besoin pour vivre. Elle n'a ni enfants ni rien...Il faudrait lui couper la tête et la jeter aux cochons ! » Cependant, tout le monde n'est pas du même avis et les enjeux concurrentiels s'avèrent plus complexes. Au cours de nos différentes investigations, un autre critère de distinction au sein de la population agricole locale, c'est-à-dire non notable, est apparu : une partie des meilleurs éleveurs d'ovins bénéficiaient de liens avantageux avec la grande propriétaire tandis que les autres n'en bénéficiaient visiblement pas²³. Les éleveurs aidés un moment ou un autre par la notable — que par commodité nous appellerons les « clients » ou les éleveurs « clientélistes » — ont tous connu une phase difficile dans leur vie familiale et à cette occasion ont été pris en main par la grande propriétaire. À commencer par l'employé de confiance qui, encore adolescent, a perdu ses parents et à cette occasion a été embauché par la famille de la notable avec la suite que nous connaissons. D'autres familles ont, dans des situations de détresse similaires, commencé à prendre divers engagements avec les *massaius mannus*, ce qui a permis à une partie des enfants d'accéder à des postes importants dans les institutions plus ou moins directement liées à l'agriculture, tandis que d'autres enfants ont persévéré dans l'activité agricole au sein du village. À défaut d'associés externes contractuels comme dans le passé, cette grande propriétaire s'est constitué un portefeuille d'alliés en leur donnant un coup de main pour accéder à des postes importants dans la capitale régionale, en subventionnant certaines coopératives locales ou en leur rendant divers services tels des conseils juridiques. « Hier encore, nous informe-t-elle, le fils d'un ami m'a appelée pour avoir un renseignement juridique ». Nonobstant cet entourage constitué d'une petite « clientèle » au sein du village, ainsi qu'un pouvoir d'achat et un savoir juridique consistants, cette grande propriétaire ne parvient pas à acheter toutes les terres dont elle estime avoir besoin pour améliorer son exploitation. Ainsi, nous explique-t-elle, elle a « acheté des terrains avec beaucoup de peine et à des prix très élevés ». À l'idée de vendre des terres, elle s'exclame « moi, vendre des parcelles ? — au contraire, je souhaite en acheter encore davantage ! »
- 15 Quant aux exploitants agricoles non notables, les avantages manifestes des « clients » n'empêchent pas qu'une poignée d'éleveurs hostiles à la grande propriétaire se range parmi les meilleurs éleveurs (dont l'un des gagnants au concours général à Paris). Pour les distinguer des premiers nous les qualifierons d'éleveurs « autonomes ». Ces éleveurs ont sans doute aussi leurs relais institutionnels à Cagliari ou ailleurs ; cependant efficacement dissimulés non seulement aux concurrents mais aussi à l'étranger trop indiscret qui séjourne parmi eux. Ne sachant rien sur leurs déplacements et rencontres en dehors d'Araforas, nous avons néanmoins pu observer qu'au sein du village ces éleveurs avaient des échanges quotidiens intenses, se donnaient des coups de mains d'un ménage à l'autre, échangeaient divers produits artisanaux et, contrairement aux « clients », se rencontraient tous les jours au bord de la route, voire dans des cafés. Certes, les échanges par nous observés ne portent jamais sur des transactions économiques. Il n'empêche que les éleveurs « autonomes » monopolisent ainsi les espaces publics. Plus encore, ils évitent soigneusement dans la vie quotidienne leurs collègues ayant des liens de clientèle. À

commencer par les enfants qui ne rentrent pas dans les maisons de concurrents. Tant et si bien que les familles trop proches de la grande propriétaire se sentent mises à l'écart de la vie villageoise. L'épouse d'un éleveur dont le frère a longuement travaillé avec la grande propriétaire en tant que consultant se plaint de la vie difficile à Araforas : « Nous nous sommes mariés à Araforas et nous sommes restés ici. J'ai arrêté de travailler seulement trois, quatre jours avant de me marier. Et je me suis retrouvée sans travail, sans famille, sans amitié. Vraiment toute seule. J'y suis depuis dix ans, et je n'ai pas encore trouvé d'amies. On se dit tout juste bonjour, quelques bavardages sur les enfants, sur le repas. Mais je n'ai pas d'amie. Je ne suis jamais allée prendre le café chez qui que ce soit. Tiens, hier encore il y a eu une histoire qui arrive toute fraîche : à la sortie de l'école, les mamans du village s'échangeaient, discutaient visiblement à propos de l'organisation du baptême ou quelque chose de ce genre. À nous, les mamans de dehors, elles n'ont rien dit. Elles faisaient comme si nous n'existions pas »²⁴.

- 16 Son mari est l'éleveur du village qui possède le plus de terres. Par contre, tout en lui attribuant une réputation d'ivrogne, on dit que ses ovins sélectionnés ne sont pas des meilleurs et que les fourrages aussi laissent à désirer. Son père avait à l'époque de bonnes relations avec une famille de notables. Lors de son décès il a laissé trois enfants encore en bas âge. L'aîné de cette fratrie devait suivre par la suite des études pour devenir consultant juridique d'entreprises agricoles dans un cabinet de la capitale régionale, tandis que son frère cadet se constituait une exploitation agricole à Araforas. Dans ce contexte il est difficile d'imaginer qu'il n'y ait pas eu un coup de main de la part d'un *massaiu mannu*. Ce frère aîné maintient en effet ses liens avec la grande propriétaire. Ainsi, nous explique-t-il, « en pratique, c'est moi qui ai introduit l'élevage des Charolaises et cette dame l'a continué ; avec de très bons résultats même ». L'aisance de cette fratrie semble se réaliser au détriment de l'intégration au village. Peut-être est-ce d'ailleurs moins le fait d'établir des relations privilégiées avec les notables que les avantages économiques que ces relations procurent qui incitent les voisins à les éviter. De ce fait les enfants ou les épouses d'éleveurs sont mis à l'écart et nouent rapidement des projets migratoires. Autrement dit, ils ont peu de chances de rester dans l'espace villageois ; à moins que leur situation relationnelle et leur niveau de fortune ne changent...
- 17 Cette restriction est nécessaire car « autonomes » et « clients » ne forment pas des milieux concurrentiels durables : les fils d'anciens clients sont aujourd'hui des concurrents redoutables de la notable terrienne et, inversement, des autonomes de l'époque sont devenus au fil des événements des « clients ». Voici l'un des multiples cas de rupture d'un contrat, intéressant parce qu'il éclaire autant l'ancienne notion de contrat de métayage « privilégié » que l'utilisation des nouveaux dispositifs législatifs concernant les baux ruraux dans une situation litigieuse : « Mon père est resté pendant plus de 20 ans chez cette propriétaire. Cette dame disait que mon père était pour elle comme un frère. Quand mon père est mort, elle m'a écrit en disant qu'elle voulait me parler. Elle habitait à Cagliari et j'y suis allé. [...] Et elle m'a proposé un nouveau contrat. En fait, elle voulait augmenter le prix du simple au double ! Je l'ai écoutée un peu. Ça se voyait qu'elle n'était pas au courant des nouvelles législations... Parce que moi, je suis le fils de mon père et ces contrats agraires sont hérités de père en fils. Mais pour elle, le locataire c'était lui, tandis que moi, je ne lui étais rien. Et nous avons donc commencé à nous disputer. Nous nous sommes disputés pendant toute une matinée. Comme elle ne voulait pas accepter ma proposition, je lui ai dit : « Madame, vous faites ce que vous voulez. Je suis sur ce terrain et j'y reste. Vous m'envoyez la justice, la police, tout ce que

vous voulez. J'y reste et je ne payerai pas plus ». Puis, elle a pensé qu'elle était en train de se tromper. [...] Elle s'est résignée et nous avons refait un contrat presque au même prix que le précédent. Et nous en sommes restés là. De 1962 à aujourd'hui ». La réforme agraire et la mécanisation des exploitations ont contribué à ces ruptures de contrat. Cependant il y eut, même avant la réforme agraire, des ruptures et des créations de liens, au fil des événements démographiques et conjoncturels ²⁵. Les milieux « autonomes » et « clients » ne sont concurrentiels qu'en fonction des circonstances ; ils évoluent selon les événements et les affinités.

- 18 Partant de ces observations, on peut relire les données du passé et émettre l'hypothèse que dès avant la réforme agraire de telles oppositions existaient au sein de la paysannerie. D'une part, certains métayers « privilégiés », à l'image du père du témoin cité plus haut, exploitaient durablement de grandes superficies. Il existait d'autre part des paysans « autonomes », inscrits dans les fiches familiales du recensement de 1950 comme « travaillant à leur compte ». Bien que ne possédant pas ou très peu de terres, ils étaient propriétaires d'ovins, de bœufs ou d'outils de travail et exploitaient des parcelles louées à une multitude de propriétaires, voire avaient accès aux quelques terrains communaux ²⁶. Même à l'époque où l'accès au foncier était plus difficile pour les paysans, il existait des alternatives à la dépendance du bon vouloir des *massaius mannus*.

Directives de la politique agricole et autonomie

- 19 Les agriculteurs d'Araforas ont fait valoir les dispositifs légaux concernant l'accès à la terre, mais ont aussi appliqué nombre de directives de la politique agricole. Pour la zone agricole dont ce village fait partie, l'élevage d'ovins de race Sarde, la sélection, l'introduction et la vente de béliers de reproduction sélectionnés ainsi que la culture de fourrages, ont bénéficié de subventions. Ces modernisations ont trouvé un large écho auprès des villageois. Cependant, d'autres directives n'ont pas été suivies, ou l'ont seulement été à titre d'essai, pour être abandonnées par la suite : la constitution de grands troupeaux, l'introduction de la traite mécanique et de l'insémination artificielle, ainsi que la formation de coopératives de production. Pour ce qui concerne la traite mécanique, un éleveur commente : « La main est meilleure pour la brebis que la trayeuse mécanique. Car la trayeuse peut même faire sortir le sang ! » Cet *a priori* apparemment irrationnel est éclairé d'une autre lumière lorsque ce même éleveur poursuit : « Cela est arrivé au village. C'était un patron qui a laissé son troupeau à un employé. Ce dernier a mal surveillé la traite et au bout du compte les brebis étaient bonnes pour le boucher ». C'est peut-être moins la main par elle-même que la main du patron qui est la meilleure. Des expériences négatives de coopératives de production vont dans le même sens : un problème lié au travail en commun. Plus intéressante encore est la position d'un éleveur sur l'insémination artificielle : « Je ne suis pas d'accord avec cette insémination artificielle. Parce qu'ils ne te donnent jamais le sperme que tu leur a commandé. Cela fait aussi partie de la politique. Moi, je veux voir le père de mes agneaux ! Je veux le voir moi, pour que je le prenne de ma propre main ». En d'autres termes, c'est la dépendance envers autrui qui est mal vécue. Quant aux spermatozoïdes d'ovins sélectionnés, ils sont commercialisés par l'association régionale des éleveurs. Dans cette association, des parents d'Araforesi « clientélistes » occupent des postes et le témoin cité ci-dessus fait précisément partie de ceux qui se déclarent concurrents de la grande propriétaire. Que les accusations d'un mauvais service soient justifiées ou non, il se dessine le fait que

certaines modernisations impliquent des dépendances plus ou moins directes envers des institutions. Il en va de même des prêts bancaires à taux privilégiés qui ont été utilisés avec de grandes hésitations. Ce sont d'ailleurs les « clients » qui en firent usage les premiers. Le fils d'un ancien métayer de *massaius mannus*, l'actuel consultant juridique à Cagliari, avance : « Le premier qui a commencé à jouer cette carte, à faire l'emprunt, des sacrifices, bref à trouver de l'argent, c'était mon père. En 1953 il a acheté les premiers 8 hectares de terrain. Il les a achetés parce qu'un industriel du lait lui avait fait confiance ». Il estime que par ailleurs « à Araforas, il n'y avait pas la culture du risque. Très peu d'exploitants ont profité de la possibilité d'acquérir des terrains avec des emprunts ».

- 20 Ce fait n'est pas surprenant. Les expériences dramatiques d'endettement envers les propriétaires sont encore toutes fraîches : « À cette époque les grands propriétaires faisaient pression sur nous. Ils ont exploité les gens. Il y avait toujours environ trente, quarante personnes qui y travaillaient jour après jour, toute l'année. Si quelqu'un une année ne pouvait pas payer, et s'il avait un morceau de terre, alors ils le lui enlevaient. C'est pour cela que ces gens se sont fait des milliers de sous et une centaine d'hectares de terres ! ». De plus, le droit de préemption sur les terres par le preneur en cas de vente est certes une belle idée, mais nécessite généralement certains délais accordés à l'acheteur pour qu'il puisse réunir la somme requise : chose sans doute plus aisée dans un rapport de confiance mutuelle. Mais il ne faut pas oublier non plus que le prêt bancaire pour des fonds agraires, bien que subventionné par l'État, contraint à investir dans le moyen terme.
- 21 Ainsi les exploitants locaux, en choisissant parmi les directives de la politique agricole, préservent leur autonomie et leur flexibilité professionnelle. Inutile de préciser que les exploitations sont toutes de type familial. Comme nous l'avons noté plus haut, les enfants créent leur propre exploitation ou activité professionnelle dès l'instant qu'ils se marient, hier comme aujourd'hui. Autrement dit, l'autonomie est autant souhaitée vis-à-vis des grands propriétaires que vis-à-vis des voisins et de sa propre parenté²⁷. Et cela d'autant plus que les réseaux relationnels locaux sont ouverts et changeants, chacun pouvant être amené par les événements à privilégier soit les liens horizontaux, soit les liens verticaux, avec toutes les conséquences que ce choix implique.

La continuité des rapports sociaux

- 22 La réforme agraire, les réglementations successives de l'accès à la terre, et les politiques agricoles nationale et européenne, modifient les rapports sociaux à Araforas. D'un côté les familles de notables terriens se retirent progressivement de l'espace agricole local ; de l'autre d'anciens paysans — métayers, bergers ou ouvriers agricoles — deviennent des exploitants à leur compte. Ces changements s'accompagnent néanmoins de reproductions de rapports sociaux d'une époque à l'autre. Il y a d'un côté la notable qui persévère dans l'activité agricole. Elle a, certes, subi quelques expropriations. Nonobstant la conjoncture politique qui lui était défavorable, elle a tout de même réussi à agrandir son exploitation et à se constituer des « associés » internes et externes fiables en aidant leurs familles à s'intégrer dans les milieux technique, scientifique et administratif de la capitale. De cette manière les rapports entre notables et villageois se sont reproduits.

23 Quant à la population locale résidant habituellement à Araforas, elle est divisée entre d'un côté des privilégiés dotés de liens positifs avec les notables et de l'autre des villageois qui se débrouillent sans l'appui de ces notables locaux. Les premiers connaissent des atouts manifestes et risqueraient d'asseoir leurs privilèges dans le long terme si les villageois « autonomes » ne les en empêchaient pas par une sélection sociale qui met tous ceux qui sont un peu trop riches à l'écart des réseaux d'échanges quotidiens. Grâce à ces réseaux, certains « autonomes » parviennent à former une réelle concurrence économique aux « clients » et, dans le même mouvement, un frein aux projets expansionnistes de la grande propriétaire. Cette sélection socio-économique réitérée est à la base du sentiment d'égalité qu'éprouvent les *Araforesi* bien intégrés dans les réseaux quotidiens : « nous les *Araforesi* sommes tous égaux ». Les différences momentanées – par exemple être parmi les meilleurs éleveurs ou ne pas l'être, posséder quelques hectares de terre ou pas – ne sauraient se pérenniser. Deux formes de pouvoir s'équilibrent plus ou moins selon la conjoncture politique et économique, sans que l'une ne s'impose jamais excessivement à l'autre. D'une part il y a le pouvoir manifeste des notables et de leurs alliés du moment, d'autre part le pouvoir discret des villageois sans lien de clientèle. Les uns prônent les bienfaits du progrès technique ou, lorsque l'aisance est fraîchement acquise, la belle situation qu'ils se sont constituée ; les autres déclarent vouloir « élever décemment leurs enfants »²⁸.

La flexibilité professionnelle

24 À l'époque précédant la réforme agraire, le père de famille se faisait aider par son épouse et ses enfants. Aujourd'hui, grâce aux machines agricoles, aux véhicules et aussi à l'établissement de clôtures²⁹, l'éleveur peut effectuer seul l'ensemble des travaux sur son exploitation. Tandis que dans les années 1950 la flexibilité professionnelle concernait presque exclusivement différentes activités agricoles, aujourd'hui les éleveurs incitent ou ont incité leurs enfants à poursuivre leurs études le plus longtemps possible. Parmi les enfants adultes d'éleveurs en place apparaissent des métiers comme économiste, infirmier, enseignant, journaliste, employé de bureau ou bibliothécaire, et les quelques-uns qui poursuivent une activité agricole le font faute de mieux. « Malheureusement, mon fils n'a pas voulu aller à l'école », regrette un éleveur près de la retraite, « plutôt que de ne rien faire, il est resté avec moi à s'occuper des brebis ». Ce souci de réorientation professionnelle est économiquement motivé. En 1990, un éleveur d'ovins constate : « il y en a du bénéfice ! Nous ne sommes pas pauvres même si nous n'avons pas de maison au bord de la mer ». Malgré cet enthousiasme, il est conscient des limites de cet exploit : « le marché ovin italien commence à être saturé. Dans la mesure où nous avons des brebis sélectionnées de première catégorie, nous pouvons compter sur le marché des béliers de reproduction au moins dans les 2, 3 ans à venir ». L'orientation vers d'autres secteurs économiques et le regret qu'un fils fasse encore de l'élevage concernent plus précisément les exploitants non liés à la grande propriétaire. Car, chez les « clients » le tableau est sensiblement différent : non seulement il y a des éleveurs dans leur famille, mais aussi nombre d'enfants qui exercent des métiers plus ou moins directement liés à l'agriculture en dehors du village. Pour ne parler que de ceux dont nous connaissons les activités professionnelles au-delà des inscriptions dans les registres civils, on y trouve une biologiste travaillant dans une association d'élevage régionale, deux agronomes, un

conseiller juridique proposant des consultations pour des exploitants et un employé de banque.

- 25 Parallèlement se dessine peu à peu un retrait de l'agriculture au sein de ce village : elle ne concerne plus que 20 % de la population active en 1990, contre 80 % environ en 1930. La grande propriétaire, âgée d'environ 70 ans et sans enfant, risque elle aussi d'abandonner son exploitation. Elle souhaite la transmettre intégralement à une nièce habitant dans un autre bourg sarde. Il y a cependant de fortes chances que l'agriculture n'occupe plus dans l'avenir immédiat une position centrale dans l'économie d'Araforas. On peut se demander si d'autres notables vont prendre la relève en exerçant d'autres activités économiques (dans un village voisin, par exemple, la famille notable ne possède pas d'exploitation agricole, mais un supermarché) ou si les enjeux locaux ne se sont pas déjà déplacés sur d'autres activités professionnelles. Bien que n'aboutissant pas à l'établissement de grandes exploitations rationalisées, le cycle de modernisation autour de la sélection ovine est accompli.

26 * * *

- 27 Dans ce fragment d'histoire, les notables apparaissent bien comme les mécènes du progrès : c'est un grand propriétaire vétérinaire qui a commencé la sélection ovine dans les années 1920, ce sont les agriculteurs aidés par des notables qui, les premiers, utilisent les prêts bancaires, — parmi d'autres nouveautés. Toutefois, c'est l'ensemble des éleveurs locaux qui, au fil des années, ont « accompli la bête »³⁰. Et, lorsque la demande de brebis laitière sarde se tarit sur le marché international, une partie des éleveurs d'Araforas — les plus attachés au village — a déjà changé d'orientation professionnelle, tandis que l'autre partie — ceux qui ont des liens de clientèle et qui s'inscrivent davantage dans la capitale régionale — s'oriente progressivement vers les milieux techniques de l'élevage bovin. Dans la chaîne économique invention - application artisanale - production en série, les *Araforesi* sont prompts à saisir une occasion d'être en position d'intermédiaire, et à en tirer profit. Leurs atouts pour ne pas s'appauvrir lors de la récupération du marché par des pôles économiques continentaux sont d'une part la flexibilité professionnelle, d'autre part une cohésion villageoise qui rend impossible sur le territoire une production en série par les notables ou industriels.
- 28 Comme nous l'avons annoncé dès le départ, ce n'est pas la première fois que des producteurs sardes participent aux progrès économiques. Il est des conjonctures politiques avantageuses pour les notables et d'autres qui profitent à la paysannerie. Dans tous les cas, les modifications législatives (fréquentes dans une île gouvernée de loin) encouragent des processus locaux où deux formes de pouvoir, complémentaires et antagonistes, s'équilibrent toujours à nouveau. Partant de ces constats on peut se demander si ces réussites ponctuelles concernent la seule production ovine ou s'il existe d'autres secteurs économiques où de pareils processus se créent. Un économiste a effectivement débusqué quelques percées sardes dans le domaine de l'informatique³¹. Si les tendances capitalistes actuelles dégagées par L. Boltanski et E. Chiapello³² se confirmaient, de nouvelles occasions pourraient se présenter aux sardes « autonomes ». De petites unités de productions qui se constituent en réseaux autour de projets à court terme caractérisent autant le « nouvel esprit du capitalisme » que les rapports sociaux et économiques d'Araforas décrits dans la période 1950-1990 (que l'on retrouve à d'autres époques, et dans d'autres villages sardes³³). À cette différence près que la flexibilité professionnelle et relationnelle des *Araforesi* n'est pas motivée par la seule perspective des

meilleurs gains, mais avant tout par la volonté de se perpétuer sans jamais perdre le contrôle sur les ressources locales.

- 29 Là où l'économie semble tout régler, des enclaves culturelles et sociales imposent leurs propres critères sélectifs. D'après des études plus récentes, ces enclaves culturelles et sociales ne concernent pas seulement des sociétés périphériques, mais existent et se constituent également à la base des centres économiques. Pour revenir au modèle du « nouvel esprit du capitalisme » élaboré par L. Boltanski et E. Chiapello (1999), il se pourrait, par exemple, que les nouveaux réseaux de pouvoir économique bénéficient aux unités sociales constituées indépendamment des nouvelles tendances globales, c'est-à-dire profitent à des réseaux villageois, familiaux, associatifs, ethniques ou autres, capables de contrôler collectivement quelques ressources tout en faisant valoir au sein de leur collectivité leurs propres critères sélectifs. Certes, « riche ou pauvre on naît » dit le dicton sarde, autrement dit, certains privilèges ne s'effacent pas. Mais au-delà des élites incontestables ainsi désignées, l'inégalité économique ne se fixe pas éternellement sur les mêmes groupes, et il est des positions intermédiaires plus ou moins confortables. L'écart même entre les élites et le reste de la population évolue et ne relève pas de la seule maîtrise des gens au pouvoir. Dans cette perspective, il serait intéressant d'approfondir la notion d'interaction entre différentes formes de pouvoir, au niveau des affrontements publics (syndicats, organisations politiques, etc.), comme à celui des interactions plus discrètes entre microcosmes sociaux et les pouvoirs institués, par rapport auxquels ces microcosmes se définissent et agissent.

NOTES

1. Henri MESCHONNIC, *Modernité, modernité*, Paris, Éditions Gallimard, 1988, p. 49.
2. Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Éditions Gallimard, 1999, 843 p.
3. Manuel CASTELLS, *Le pouvoir de l'identité*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1999 (1^{ère} édition 1997).
4. Marc FERRO, « Le futur au miroir du passé », dans *Le Monde diplomatique*, septembre 1999, pp. 28-29.
5. Nous nous limiterons à une esquisse des principaux résultats de nos investigations successives. Sans entrer dans les détails des différentes sources utilisées, signalons que cette recherche se base sur une combinaison d'approches qualitatives et quantitatives, depuis un terrain ethnologique classique (d'une durée d'un an environ) jusqu'à des analyses statistiques sur la base de données anonymes et nominatives.
6. Les aspects culturels et démographiques des évolutions locales, pourtant indissociables des aspects économiques, ne sont pas traités dans cet article. Pour une étude complète de ce fragment d'histoire voir Andrea TRIBESS *Liens discrets. Processus historiques dans le milieu*

agricole d'un village sarde. 1950-1990, Thèse de doctorat en démographie et sciences sociales sous la direction d'Hervé Le Bras, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2000, 2 volumes.

7. Classification de l'Union européenne, 1993, basée sur le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Dans cet article nous ne discuterons pas de la pertinence de cet indice économique. Signalons toutefois qu'il en existe de nouveaux, comme par exemple l'indicateur du développement humain (IDH) qui intègre dans l'évaluation des richesses des indices tels l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation et de scolarisation ou le PIB par tête corrigé en parité de pouvoir d'achat. Voir « En quête d'une planète humaine », dans *Le Monde diplomatique*, n° 4, juillet 2000.

8. Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Éditions Armand Colin, 1949, pp. 117-118.

9. *Ibidem*, p. 119

10. Luciano MARROCU, « Il ventennio fascista (1923-1943) », dans Luigi BERLINGUER et Antonello MATTONE (dir.) *Storia d'Italia Einaudi. Le regioni dall'unità a oggi. La Sardegna*, Turin, Einaudi, 1998.

11. Jean-Claude FLAMANT, « Quelques éléments de comparaison de l'aptitude à la traite des brebis des races Sardes et Lacaune élevées dans la région de Roquefort », dans *Annales de zootechnie*, hors série *Symposium international sur la traite mécanique des petits ruminants*, Millau, 7-11 mai 1973.

12. Au départ nous comptions faire l'étude de quatre communes voisines. Il s'est cependant avéré que, conformément à la tradition sarde de l'habitat regroupé, chaque territoire communal constitue une unité socialement distincte. Il en va autrement de la plupart des zones rurales françaises avec leurs hameaux ruraux dispersés. À propos des processus de modernisation dans les campagnes françaises, voir par exemple Edgar MORIN, *Commune de France. La métamorphose de Plodémet*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1967 ; Marc BLOCH, « Les transformations des techniques comme problème de psychologie collective » (1^{ère} édition 1941), dans Tiphaine BARTHELEMY et Florence WEBER [dir.], *Les campagnes à livre ouvert. Regards sur la France rurale des années trente*, Recherches d'histoire et de sciences sociales, Paris, Éditions de l'EHESS/Presses de l'École normale supérieure, 1989 ; Pierre LAMAISON (dir.), « La terre : succession et héritage », dans *Études rurales*, n° 110-112, avril-décembre 1988.

13. La mesure initiale de la réforme agraire est la réforme foncière. Elle se base sur les lois « Sila » et « Stralcio » qui sont respectivement les lois du 12 mai 1950 n° 230 et du 21 octobre 1950 n° 841. Parallèlement, les prix de la location de fonds agraires ont été fixés par l'État bien avant la réforme foncière. Dans l'ensemble, les réglementations successives évoluent en faveur des « plus travailleurs », c'est-à-dire de ceux qui travaillent directement sur ces fonds. Parmi les dispositifs concernant les baux ruraux, la loi la plus décisive (fréquemment citée par les habitants d'Araforas), est celle dite « De Marcio Cipola », promulguée le 11 février 1971 (n° 11). Entre autres, cette loi diminue à nouveau les prix de

location, soumet les contrats de métayage ou de colonat partiaire aux mêmes conditions que les baux ruraux, donne de l'autonomie au preneur relativement au bailleur pour tout ce qui concerne les décisions productives, rend les contrats de fermage transmissibles entre parents jusqu'au second degré sans que le preneur ait besoin de l'approbation du propriétaire, élargit la durée minimale du contrat à 9 ans et précise le droit de préemption du preneur en cas de mise en vente des fonds.

14. Signalons que, comme dans l'ensemble de l'Italie, c'est moins la réforme foncière, avec ses quelques expropriations consécutives, que la réglementation des baux ruraux qui ont modifié le paysage social de la population agricole ; voir Antonio CARROZZA, « Diritto agrario della riforma fondiaria o agraria », dans *Rivista di economia agraria*, 34^e année, n° 4, décembre 1979.

15. Il existe des traces plus anciennes de cette « vocation agricole » : aux XVII^e et XVIII^e siècles, Araforas représente une enclave agricole au milieu d'une zone agropastorale pauvre ; voir Serge BONIN, Itria CALIA, John DAY et Aline JELINSKI, *Atlas de la Sardaigne rurale aux 17^e et 18^e siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1993, p. 120. Signalons que la Sardaigne est idéalement divisée en trois régions agricoles : la montagne pastorale, les plaines céréalières et les collines agro-pastorales. Après avoir répertorié la diversité sarde, les sociologues et anthropologues ont souligné plus récemment la complémentarité des différentes activités agricoles dans l'ensemble de la Sardaigne rurale ; voir Giulio ANGIONI « Sardegna 1900 : lo sguardo antropologico », dans Luigi BERLINGUER et Antonello MATTONE [dir.], *Storia d'Italia...*, ouv. cité.

16. Eugenia TOGNOTTI *La malaria in Sardegna*, Milan, 1996. À noter que l'espérance de vie des Sardes au cours de l'histoire ne s'en portait pas plus mal comparée à celles des régions italiennes du nord. Anna-Maria GATTI, Giuseppe PUGGIONI, « Storia della popolazione dal 1847 a oggi », dans Luigi BERLINGUER et Antonello MATTONE [dir.], *Storia d'Italia...*, ouv. cité, pp. 1062-1063) constatent que déjà au milieu du XIX^e siècle, la Sardaigne se distingue des autres régions italiennes par des taux de mortalité bas. Sauf la période 1921-22, tout le long du XX^e siècle la Sardaigne connaît une espérance de vie à la naissance toujours supérieure à la moyenne italienne, dépassant notamment celles de la Lombardie ou du Piémont. (ISTAT, *Le regioni in cifre*, edizione 1991, p 46).

17. Robert BERGERON, « Problèmes de la vie pastorale en Sardaigne », dans *Revue de Géographie de Lyon*, volume 42, n° 4, 1967, p. 278.

18. Enrico BESTA, « Il feudalesimo in Sardegna » (1^{ère} édition 1900), dans Paola DE GIOANNIS et coll., *La Sardegna et la storia*, Cagliari, Celt editrice, 1988, p. 206.

19. Manlio BRIGAGLIA, « Dal 1918 ad oggi », dans Francesco ARTIZZU et coll., *La società in Sardegna nei secoli. Lineamenti storici*, Torino, Edizione Rai, 1967, p. 256.

20. Maurice LE LANNOU *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, Tours, Arrault et compagnie, 1941, p. 167.

21. En termes fiscaux il s'agit d'*imprenditore agricolo a titolo principale* (IATP), « entrepreneurs agricoles à titre principal », c'est-à-dire d'exploitants travaillant à leur compte dont l'activité agricole représente la principale source de revenus.
22. Pour évaluer les performances productives des éleveurs nous avons croisé différents paramètres inscrits dans différentes sources nominatives. Les paramètres retenus sont les suivants : le nombre d'animaux, la qualité de la sélection échelonnée d'après une échelle de trois degrés, le débouché principal de la production (vente de lait ou vente de béliers), la superficie exploitée, le titre de propriété, la surface cultivée en fourrage ainsi que le rapport de surface fourragère par tête de bétail. A l'issue de cette évaluation une douzaine de « meilleurs éleveurs » s'est dégagée. C'était les mêmes que différents villageois désignaient comme tels.
23. Pour comprendre qui avait ou n'avait pas de liens avec la notable, il nous a fallu observer les allées et venues chez les uns et les autres, être à l'écoute des petites critiques, prendre pour témoins des parents n'habitant pas au village, relever dans les discours les appartenances institutionnelles communes dans des coopératives (dont les listes nominatives étaient inaccessibles) et analyser nos propres circuits de fréquentations. Les plus distants envers nous avaient, pour la plupart, des liens de clientèle ou, tout du moins, n'étaient pas des proches de ceux que nous fréquentions le plus souvent.
24. On remarque que le sentiment d'exclusion n'est pas systématiquement lié à l'origine géographique : il est des époux ou épouses nés ailleurs qui se sentent parfaitement bien intégrés dans la vie villageoise, comme à l'inverse des natifs d'Araforas qui se sentent marginalisés.
25. En témoigne la notable actuelle lorsqu'elle décrit le domaine agricole de ses parents. Bien que les liens de clientèle ne laissent pas des traces écrites (ni d'ailleurs des traces dans la mémoire longue), ils apparaissent indirectement dans les généalogies par nous reconstituées : y figurent des propriétés foncières dont on ne sait d'où elles proviennent.
26. À Araforas comme dans l'ensemble des villages proches de la plaine céréalière, la proportion des « communaux » était très faible déjà au XVIII^e siècle, contrairement aux villages situés dans la montagne.
27. Sans entrer ici dans les détails, signalons qu'à Araforas, il n'y a ni clans, ni culte d'ancêtres. Au-delà du lien conjugal et filial direct, le lien de parenté n'implique pas d'obligations : au sein de sa parenté aussi on devient amis ou ennemis selon les affinités et les circonstances.
28. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier les réseaux agricoles sardes dans des institutions techniques, scientifiques ou administratives, au regard de leurs interactions avec les péninsulaires. Ces réseaux (dont font partie la notable terrienne et ses alliés d'Araforas qui occupent aujourd'hui des postes importants dans les sphères agricoles régionales) risquent de revendiquer eux aussi une territorialité, à savoir leur localisation sarde. Par analogie on pourrait émettre l'hypothèse que les représentants d'institutions sardes ont avec les représentants péninsulaires des rapports similaires à ceux de la population villageoise

avec les notables : entre « clients » et « autonomes » il y a probablement quelques concurrences. D'autant plus qu'il ne faut pas oublier que les éleveurs d'Araforas sans lien de clientèle avec la notable du village ont eux aussi leurs appuis institutionnels directs. Les milieux institutionnels ne sont pas gérés exclusivement par des réseaux de clientèle.

29. En raison du système agraire à rotation biennale propre aux régions situées près de la plaine, la plupart des éleveurs menaient paître leurs moutons sur des champs ouverts et, de ce fait, devaient surveiller sans cesse leur troupeau.

30. Expression des éleveurs de bovins étudiés par Marie PERCOT, *Paroles d'éleveurs*, Carrefour des Mauges, Siloè, 1994.

31. Gianfranco BOTTAZZI, *Eppur si muove ! Saggio sulla peculiarità della modernizzazione in Sardegna*, Cagliari, Cuec, 1999.

32. Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, ouv. cité.

33. Pour une analyse des rapports entre notables et population locale ainsi que leur évolution dans différentes conjonctures au 18^e et 19^e siècle, voir par exemple Gian Giacomo ORTU, « Famiglie, patrimonio e azienda nella Sardegna moderna : i Cony di Masullas », dans *Quaderni storici*, n° 67, avril 1988.

RÉSUMÉS

L'objectif de cet article est de montrer comment des villageois sardes situés en marge des réseaux politiques et économiques italiens ne sont en fait ni démunis, ni passifs face aux processus de modernisation qui affectent l'ensemble des sociétés contemporaines. Dans cette perspective, il reconstitue les évolutions du milieu agricole local entre 1950 et 1990 autour de deux événements clé caractérisant cette période : d'une part la réforme agraire italienne en 1950, d'autre part, l'obtention des premiers prix au Salon international de l'agriculture à Paris en 1990 par deux éleveurs issus de ce village.

Not so new "modernity" in Sardinia

This article analyses how Sardinian villagers, living on the fringe of Italian political and economic networks, are neither impoverished nor passive in their confrontation with the process of modernisation which affects all of the contemporary societies. In this perspective, the article reconstitutes the agricultural and social evolutions inside a village between 1950 and 1990, including two main events : on the one hand the Italian land reform, on the other hand the acquirement of first prizes by two villagers on the Parisian "salon international de l'agriculture" in 1990.

INDEX

Index chronologique : XXe siècle